

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
La formation en langue française et anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par Le président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conserver		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et comparé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 3 proposées :														
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S1 :														
Matière	S1	Droit International Privé 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Contentieux international	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières) (*)	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit privé comparé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit international économique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	*Droit européen du numérique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
		UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit international et comparé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :														
Matière	S2	Droit du marché interieur	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé 2	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S2 :														
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit International Privé 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit du marché interieur	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international Public	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières) (*)	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des relations extérieures	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen des innovations et du numerique	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	384	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).